

**Certificat d'examen de type
n° F-04-B-581 du 13 juillet 2004**

Accréditation
n° 5-0012

**Organisme désigné par
le ministère chargé de l'industrie
par arrêté du 22 août 2001**

DDC/22/ E041387-D1-1

**Instrument de pesage à fonctionnement automatique trieur-étiqueteur
types EC, EC ComScale et HC (classes X(1) et/ou Y(a))**

Le présent certificat est prononcé en application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 relatif au contrôle des instruments de mesure et de l'arrêté du 19 mars 1998 réglementant la catégorie d'instruments de mesure : instruments de pesage à fonctionnement automatique : trieurs-étiqueteurs.

FABRICANT :

O.C.S CHECKWEIGHERS GmbH, MAX-PLANCK-STRASSE 7, 74523 SCHWÄBISCH HALL (ALLEMAGNE).

DEMANDEUR :

Le demandeur est le fabricant.

OBJET :

Le présent certificat complète le certificat n°02.00.690.005.1 du 2 mai 2002 relatif à l'instrument de pesage à fonctionnement automatique trieur-étiqueteur types EC, EC ComScale et HC.

CARACTERISTIQUES :

L'instrument de pesage à fonctionnement automatique trieur-étiqueteur types EC, EC ComScale et HC, ci-après dénommé instrument et faisant l'objet du présent certificat diffère de l'instrument approuvé par le certificat précité par l'ajout des possibilités suivantes à celles déjà prévues.

- Du fait d'essais de perturbations réalisés sur un boîtier ouvert, l'habillage des cartes de l'unité de commande est libre ; l'unité de traitement numérique des données et l'unité d'affichage (si elle est présente) peuvent être situées dans le même boîtier ou dans des boîtiers séparés ou dans des boîtiers prévus par le détenteur ; l'instrument pouvant être intégré dans des systèmes plus vastes, le dispositif de commande peut être éloigné de l'unité de pesage. Des exemples de boîtiers sont montrés dans les annexes au présent certificat.
- Le système de transport des charges peut être une étoile rotative ou un bras robotisé déposant la charge sur le dispositif récepteur de charge (dans ces cas, la pesée est réalisée en mode discontinu).
- La possibilité de connecter un dispositif de stockage des données faisant l'objet d'un certificat d'essai délivré par un organisme notifié au sein de l'Union Européenne.
- Les dimensions des dispositifs récepteurs de charge peuvent être plus grandes que celles indiquées dans les tableaux du certificat précité à la condition toutefois que les erreurs maximales tolérées soient respectées lors des essais de vérification, notamment lors des essais d'excentration.

- La valeur de la portée minimale :
 - * pour les instruments destinés à un usage postal : $\text{Min} \geq 5 \text{ e}$
 - * pour les instruments de la classe Y(a) équipés d'une cellule de pesée type IW-B : $\text{Min} \geq 20 \text{ e}$ au lieu de 600 e
- La vitesse maximale de fonctionnement du dispositif de transport des charges d'un instrument équipé d'une cellule de pesée type EC peut atteindre 100 m/min.
- Le nombre d'unités de pesage d'un instrument équipé d'une cellule de pesée type EC peut être égal à [2 x 5000] échelons.
- La durée entre 2 mises à zéro consécutives d'un instrument équipé d'une cellule de pesée type EC peut être de 50 minutes au lieu de 15 minutes.

Les autres caractéristiques prévues par le certificat précité sont inchangées.

SCELLEMENT :

La première page de l'annexe précise la description des dispositifs de scellement prévus par le certificat précité.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

Les inscriptions réglementaires sont identiques à celles prévues par le certificat précité.

Pour les instruments concernés par le présent certificat, le numéro et la date de ce présent certificat doivent être inscrites dans le carnet métrologique.

DÉPÔT DE MODÈLE :

Les plans et schémas sont déposés au Laboratoire national d'essais (LNE) sous la référence DDC/22/ E041387-D1 et chez le demandeur.

VALIDITE :

La limite de validité du présent certificat est le 1^{er} mai 2012.

REMARQUES :

- 1/ En application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 susvisé, les instruments de pesage à fonctionnement automatique non utilisés à l'occasion des opérations mentionnées en son article 1^{er} ne sont pas soumis à la vérification primitive et à la vérification périodique.
- 2/ D'autres désignations commerciales peuvent être utilisées pour un instrument.
- 3/ Une installation peut être constituée par plusieurs dispositifs récepteurs de charge connectés au même dispositif indicateur (« système multi-voies »). Dans ce cas, à la condition que tous les instruments possèdent les mêmes caractéristiques, les inscriptions réglementaires peuvent être situées sur la même plaque. Une plaque additionnelle proche de la plaque principale indique le nombre et le type des unités de pesage connectées.
Le nombre, le type et le numéro de série des unités de pesage connectées peuvent être affichées lors de séquences d'écran de l'unité d'affichage. Cette alternative peut également être utilisée dans le cas où il y a un seul dispositif récepteur de charge.
- 4/ Un instrument peut être équipé d'un dispositif de pesage de la tare fonctionnant avec une ou deux unités de pesage. Le paragraphe 6 du guide WELMEC 2.6 s'applique, c'est-à-dire que la vérification est basée sur les valeurs nettes.

ANNEXES :

- Scellement
- Exemples de boîtiers d'unités de commande
- Photographie d'un instrument avec « système multi-voies ».

Pour le Directeur général

Laurence DAGALLIER
Directrice Développement et Certification

Scellement

Chaque cellule de pesée est identifiée par son numéro de série et la valeur du facteur de réglage. La valeur de ce facteur de réglage est modifiée pour tout nouveau réglage.

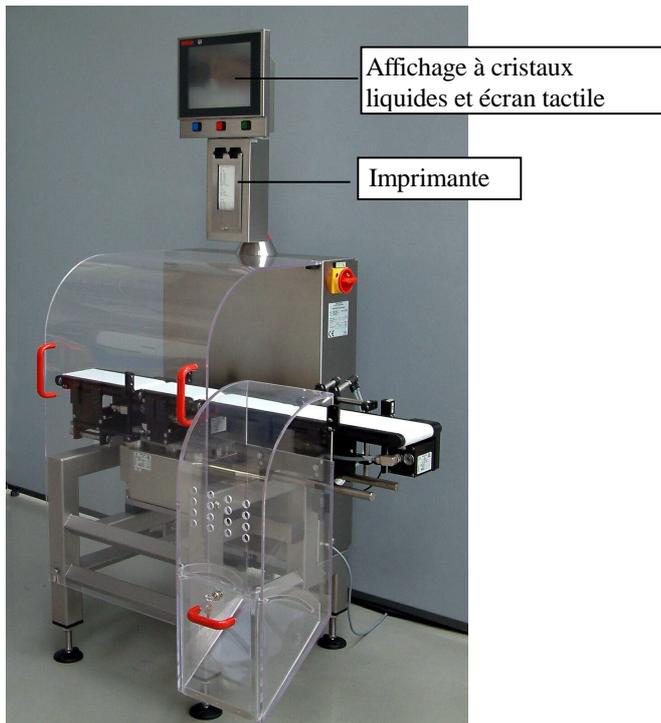
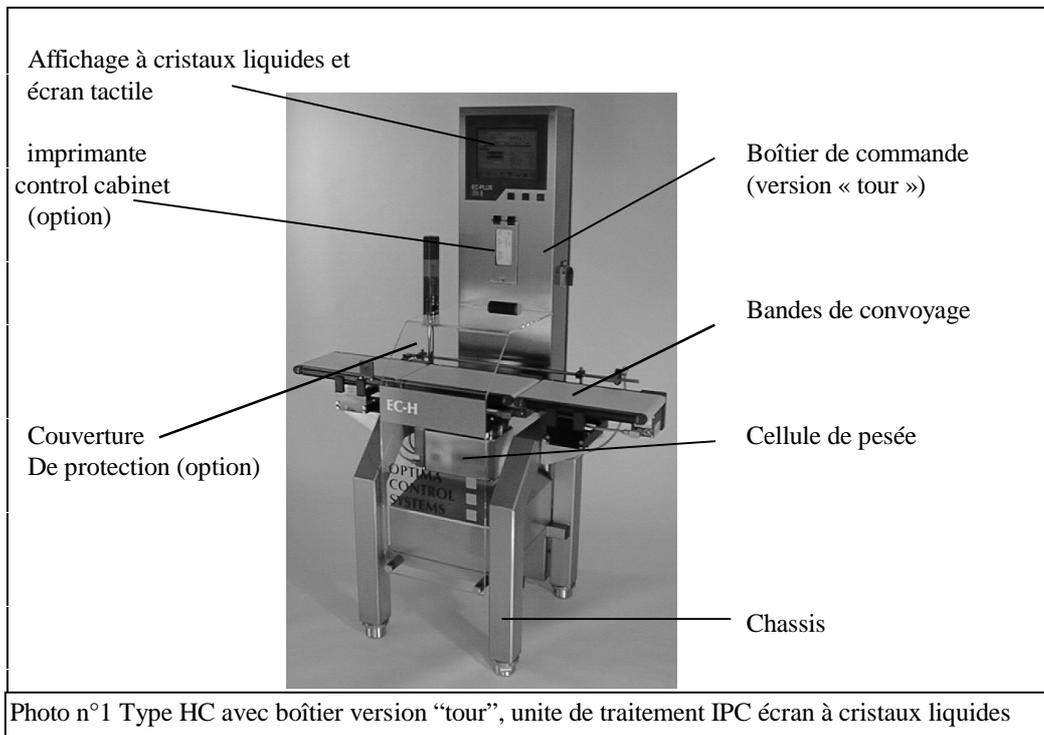
Le cavalier de l'unité de traitement numérique des données permettant l'accès à la modification du numéro de série ou de la valeur du facteur de réglage d'une cellule de pesée connectée doit être protégé contre tout accès dans sa position verrouillée par un plombage ou une étiquette de scellement comme le montrent les dispositifs de scellement décrits dans les annexes du certificat n°02.00.690.005.1.

S'il y a une modification de la cellule de pesée ou de la valeur du facteur de réglage, l'unité de traitement numérique des données se bloque et l'instrument ne fonctionne plus.

De ce fait, aucun câble ne nécessite d'être scellé.

La version de logiciel de l'instrument peut être affichée. Les versions sont identifiées par «V1.xxx» à «V9.xxx» où «xxx» sont des caractères liés à la partie non légale du logiciel et peuvent être modifiés.

Exemples de boîtiers d'unité de commande



Photographie n° 2
Type HC avec boîtier de l'unité de commande de taille moyenne, boîtier du dispositif d'affichage séparé et boîtier pour l'imprimante



Photographie n° 3
Type HC-IS (system avec rotation) Type HC avec boîtier de l'unité de commande de taille moyenne et boîtier du dispositif d'affichage séparé

Photographie d'un instrument avec « système multi-voies »
(Exemple avec 5 voies)

